



# **PROJET IREE-MONO**

## **INITIATIVE REGIONALE POUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT DANS LE BASSIN TRANSFRONTALIER DU FLEUVE MONO**

---

### **Termes de référence**

**Recrutement d'un(e) Consultant(e) national(e) Spécialiste  
en Changement Climatique contribuant au développement  
de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) pour les eaux  
du bassin transfrontalier du fleuve Mono  
(Bénin & Togo)**

**[AC/OSS/IREE\_Rapport\_Changement\_Climatique-IREE-MONO/260225-4]**

**Février 2025**

## Table des matières

1.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
2.	IMPORTANCE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE BASSIN DU MONO.....	4
3.	OBJET.....	5
4.	RESPONSABILITES ET TACHES DU/ DE LA CONSULTANT(E) .....	5
5.	RESULTATS ATTENDUS.....	6
6.	METHODOLOGIE .....	6
7.	PROFIL ET QUALIFICATIONS DE L'EXPERT(E).....	6
	7.1. Formation/Éducation .....	6
	7.2. Expérience et compétences .....	6
8.	LIVRABLES, DURÉE ET RÉMUNÉRATION.....	7
	8.1. Livrables .....	7
	8.2. Durée et Rémunération .....	7
9.	PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE .....	8
	9.1. Offre technique .....	8
	9.2. Offre financière .....	8
10.	ÉVALUATION DES OFFRES .....	8
	10.1. Evaluation technique.....	8
	10.2. Evaluation financière.....	9
	10.3. Evaluation finale .....	9
11.	MODALITÉS DE SOUMISSION.....	9
12.	ANNEXES .....	10
	Annexe 1. Fiche de soumission de la proposition financière.....	10
	Annexe 2. Ventilation du prix forfaitaire .....	11
	Annexe 3. Modèle de déclaration sur l'honneur .....	12

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation internationale à vocation africaine, créée en 1992 et basée à Tunis depuis 2000. Il compte parmi ses membres 35 pays (28 pays africains<sup>1</sup> et 7 pays non-africains), 13 organisations régionales dont des organisations des Nations Unies ainsi que 3 organisations non gouvernementales. L'OSS a pour mission d'appuyer ses pays membres africains dans la gestion durable de leurs ressources naturelles, dans un contexte de changement climatique particulièrement défavorable. Son action se concentre principalement dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches de l'Afrique.

Dans le cadre de ses efforts pour promouvoir la gestion durable des ressources en eau, l'OSS participe activement à la gestion intégrée et concertée des bassins transfrontaliers, dont le fleuve Mono. Situé en Afrique de l'Ouest, ce bassin transfrontalier couvre une superficie de 24 300 km<sup>2</sup>, partagée entre le Bénin (3 000 km<sup>2</sup>) et le Togo (21 300 km<sup>2</sup>). Le fleuve Mono, long de 530 km, s'écoule du nord au sud pour se jeter dans l'océan Atlantique. En 2020, la population du bassin était estimée à 3 500 000 habitants, dont 58 % au Togo et 42 % au Bénin.

Le fleuve Mono entretient des relations hydrauliques assez importantes (alimentation /décharge /protection) avec le système aquifère sédimentaire du bassin du Kéta étendu sur environ 33 600 km<sup>2</sup> et partagé par le Nigéria (40%), le Bénin (39 %), le Togo (11%) et le Ghana (10%). Dans chacun des quatre pays, les aquifères du bassin du Kéta sont parmi les plus productifs et les plus exploités. En exemple, la portion nationale de l'aquifère au Bénin occupe 10% de la superficie totale du pays mais englobe près de 35% des ressources en eaux souterraines disponibles pour le pays, et abrite plus de 65% de sa population. Au Togo, 70% des besoins en approvisionnement en eau publique sont assurés par l'aquifère qui n'occupe que 6% de la superficie du territoire national et qui abrite 40% de la population du pays.

Le bassin du fleuve Mono joue un rôle essentiel dans les activités socio-économiques locales, notamment l'agriculture irriguée, la production hydroélectrique, la pêche, l'élevage, l'exploitation minière et le tourisme. Il constitue également un refuge pour une biodiversité exceptionnelle et contribue à la stabilisation du microclimat régional. Toutefois, ce bassin est confronté à des problèmes majeurs, parmi lesquels la dégradation des ressources en eau et des écosystèmes (actions anthropiques et autres), les impacts du changement climatique telles que les inondations et les sécheresses récurrentes, le faible niveau de maîtrise et de valorisation des ressources hydriques. Ces pressions, combinées à une forte croissance démographique, exacerbent les vulnérabilités des populations locales et menacent la durabilité des ressources en eau et des écosystèmes associés du bassin.

En vue d'apporter des réponses appropriées et durables à ces problèmes majeurs, l'Autorité du Bassin du Mono (ABM), en partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO), l'OSS et les institutions nationales compétentes de ses deux pays membres, a développé le projet « Initiative Régionale pour l'Eau et l'Environnement dans le bassin transfrontalier du fleuve Mono (IREE-Mono) », approuvé pour financement par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en décembre 2023.

---

<sup>1</sup> Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Guinée Conakry, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal, Somalie, Soudan, Tchad & Tunisie

Ce projet régional a pour objectif d'assurer le développement durable et la résilience écologique du bassin du fleuve Mono par le renforcement tant de la gouvernance que des capacités et la planification participative de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), par les communautés ainsi que le renforcement de la coopération entre le Togo et le Bénin. Il est mis en œuvre par l'UICN et exécuté par l'ABM, l'OSS, le GWP-AO et en étroite collaboration avec les institutions nationales compétentes des pays.

Dans le cadre du projet IREE-Mono, il est prévu de réaliser une Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) afin d'identifier les principaux défis et opportunités liés à la gestion durable du bassin. Cette ADT constituera une base technique pour l'élaboration d'un Programme d'Action Stratégique (PAS) du bassin du Mono.

L'approche ADT/PAS du bassin du Mono consiste dans un premier temps à élaborer des ADT nationales au Bénin et au Togo, en s'appuyant sur des études thématiques portant sur les impacts climatiques, environnementaux, socio-économiques, juridiques et institutionnels. Une fois validées et adoptées par les pays, ces ADT nationales mèneront au développement des rapports thématiques régionaux, lesquels constitueront la base pour la préparation de l'ADT régionale.

Des consultants nationaux seront recrutés dans chaque pays pour mener ces études thématiques spécifiques, avec le soutien du comité transfrontalier, afin d'assurer la qualité et la pertinence des analyses à l'échelle locale.

## **2. IMPORTANCE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE BASSIN DU MONO**

Jusqu'à une date récente, le changement climatique était souvent considéré comme un facteur exogène aux projets internationaux sur les eaux transfrontalières, comme ceux du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Par conséquent, sa prise en compte dans les processus d'ADT et de PAS était limitée. Cependant, de nombreuses études ont démontré que les changements climatiques influencent de manière significative plusieurs problèmes transfrontaliers.

Ces influences comprennent, entre autres, la variabilité des ressources en eau, avec des impacts sur la recharge des nappes souterraines et les débits des cours d'eau ; la perte des écosystèmes et de la biodiversité, due à la réduction des habitats aquatiques et terrestres ; l'appauvrissement de la qualité de l'eau, notamment en raison de l'intrusion saline dans les zones côtières et de la contamination par des polluants ; et les conflits d'usage de l'eau, qui exacerbent les tensions entre les besoins agricoles, domestiques et industriels dans le bassin du Mono.

Ainsi, bien que le changement climatique ne soit pas systématiquement classé comme un problème transfrontalier, ses effets croissants sur les ressources en eau du bassin du Mono nécessitent une compréhension approfondie pour entreprendre des interventions résilientes et adaptables.

L'ADT nationale sur les changements climatiques devra donc examiner de manière détaillée l'impact de la variabilité et du changement climatiques ainsi que des scénarios futurs tant sur les ressources en eau que sur leurs usages et les écosystèmes associés dans le bassin. Les résultats de cette analyse orienteront les actions stratégiques pour une gestion durable et résiliente du bassin du Mono à l'échelle transfrontalière.

### 3. OBJET

La mission a pour objet de produire une analyse approfondie des impacts de la variabilité et du changement climatique sur les ressources en eau du bassin du Mono, en vue :

- D'identifier les vulnérabilités spécifiques des ressources en eau de surface et souterraines ainsi que des usages de l'eau et des populations locales face à la variabilité et au changement climatiques ;
- D'analyser les tendances climatiques et leurs implications sur la recharge des nappes, les débits des cours d'eau et la qualité des ressources en eau de surface et souterraines ;
- De formuler des recommandations pour des mesures d'adaptation et de gestion durable des ressources en eau de surface et souterraines, en intégrant les spécificités écologiques et socio-économiques du bassin du Mono.

### 4. RESPONSABILITES ET TACHES DU/ DE LA CONSULTANT(E)

Sous la supervision de l'OSS, le(la) consultant(e) national(e) spécialiste en changement climatique travaillera en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du Projet (UGP), l'ABM et le GWP-AO, les parties prenantes nationales et les autres experts intervenant dans le cadre du processus d'élaboration de l'ADT, et devra réaliser les prestations suivantes :

- Collecter et analyser les documents existants relatifs au bassin du Mono d'intérêt pour la présente mission de consultation, incluant les rapports antérieurs et les études pertinentes sur les ressources en eau de surface et souterraines du bassin, ainsi que les impacts des changements climatiques dans la région ;
- Examiner les documents produits dans le cadre des travaux des structures en charge de la gestion des ressources en eau de surface et souterraines, portant sur l'évaluation de la vulnérabilité que les mesures d'adaptation et de résilience au changement climatique dans le bassin du Mono ;
- Analyser les rapports nationaux élaborés par les membres des comités nationaux concernés, en lien avec les changements climatiques et les ressources en eau transfrontalières du bassin du Mono ;
- Étudier les documents et rapports issus de projets et d'initiatives en lien avec le bassin du Mono, avec un focus particulier sur les études concernant les impacts de la variabilité et du changement climatique sur les eaux de surface et souterraines ;
- Identifier les lacunes et données manquantes, notamment celles liées à l'impact de la variabilité et du changement climatique sur les ressources en eau et leurs usages dans le bassin du Mono, et proposer des solutions pour y remédier ;
- Évaluer les groupes les plus vulnérables aux changements climatiques dans la portion nationale du bassin du Mono, en menant une analyse approfondie de leurs besoins spécifiques afin de mieux comprendre leur exposition et leur capacité d'adaptation ;
- Effectuer une analyse détaillée des impacts climatiques sur les ressources en eau du bassin du Mono, en prenant en compte les risques transfrontaliers majeurs identifiés par les instances de gouvernance, ainsi que les dynamiques hydrologiques du fleuve Mono ;
- Rédiger un rapport thématique national, consolidant les résultats des analyses et incluant des recommandations stratégiques adaptées au contexte national, pour une meilleure gestion des impacts climatiques sur les ressources en eau du bassin du Mono.

## 5. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- Une identification détaillée des groupes vulnérables, avec une analyse approfondie de leurs besoins spécifiques en matière d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Mono ;
- Une compilation des données existantes, incluant les projections climatiques, les impacts sur les ressources en eau de surface et souterraines, ainsi que les aspects socio-économiques liés à l'utilisation des ressources en eau, consolidée dans un format harmonisé et prêt à être intégré dans les bases de données régionales ;
- Un diagnostic des lacunes en données, assorti de propositions concrètes pour combler ces lacunes et améliorer la qualité des analyses futures sur l'impact des changements climatiques dans le bassin du Mono ;
- Un rapport thématique national complet, analysant les impacts de la variabilité et du changement climatiques sur les ressources en eau du bassin du Mono, intégrant des recommandations stratégiques adaptées au contexte national et régional.

## 6. METHODOLOGIE

Le(la) consultant(e) devra proposer une méthodologie détaillée, privilégiant une approche participative impliquant les parties prenantes nationales et locales. Cette démarche devra être menée en collaboration avec les agences d'exécution du projet, le Comité transfrontalier du bassin du Mono, ainsi qu'avec les autres consultant(e)s thématiques impliqués dans l'élaboration des rapports et de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT).

L'offre technique devra préciser les étapes clés, les outils et techniques méthodologiques, ainsi que les mécanismes de consultation et de validation pour garantir la fiabilité et la pertinence des résultats. L'objectif est d'assurer une analyse rigoureuse des impacts climatiques et d'orienter des recommandations adaptées pour une gestion durable et résiliente des ressources en eau du bassin du Mono.

## 7. PROFIL ET QUALIFICATIONS DE L'EXPERT(E)

### 7.1. Formation/Éducation

Le/la consultant(e) devra être titulaire d'un Master, d'un diplôme d'Ingénieur ou d'un Doctorat en climatologie, environnement, gestion des ressources naturelles ou tout autre domaine connexe en lien avec les enjeux de la lutte contre le changement climatique et de la gestion des ressources en eau.

### 7.2. Expérience et compétences

Le(la) consultant(e) doit posséder les qualifications, l'expertise et les expériences requises suivantes :

- Minimum de cinq (05) années d'expérience dans la définition et l'analyse des politiques et mesures climatiques aux niveaux national et international ;
- Expertise confirmée dans l'intégration des stratégies d'adaptation et de résilience au changement climatique dans les projets de développement en Afrique de l'Ouest ;
- Expérience de terrain dans l'évaluation des impacts climatiques sur les ressources en eau et la mise en œuvre d'actions adaptées ;
- Maîtrise des approches de gestion intégrée des systèmes aquifères et bassins fluviaux, en particulier dans un contexte transfrontalier ;

- Excellentes capacités rédactionnelle et communicationnelle en français et/ou en anglais ;
- Aptitude à rédiger des rapports techniques de haute qualité et à synthétiser des données complexes ;
- Facilité à travailler en équipe multidisciplinaire et à collaborer efficacement avec divers acteurs institutionnels et communautaires ;
- Maîtrise des outils bureautiques courants (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint) et aisance avec les logiciels spécialisés pour l'analyse et la gestion des données climatiques.

## 8. LIVRABLES, DURÉE ET RÉMUNÉRATION

### 8.1. Livrables

Le(la) consultant(e) devra fournir les livrables suivants selon le calendrier défini :

- **Livrable 1** : Rapport de démarrage. Ce document comprendra un plan de travail détaillé, un chronogramme précis, ainsi que les premières orientations méthodologiques pour la collecte et l'analyse des données sur les impacts du changement climatique dans le bassin du Mono. Il devra être soumis **quinze (15) jours** après la réunion de cadrage ;
- **Livrable 2** : Rapport intermédiaire. Ce rapport présentera une synthèse des données collectées, une analyse préliminaire des impacts climatiques sur les ressources en eau du bassin du Mono, ainsi qu'une identification des lacunes et données manquantes. Il devra être soumis **quarante (45) jours** après la signature du contrat ;
- **Livrable 3** : Rapport final. Ce document détaillera l'ensemble des activités réalisées, les méthodologies employées, les résultats obtenus, ainsi que des recommandations stratégiques pour l'adaptation et la résilience aux impacts du changement climatique sur les ressources en eau ainsi que leurs usages dans le bassin. Il devra être soumis **trente (30) jours** après la validation du rapport intermédiaire et sera présenté lors d'un atelier national par le(a) consultant(e). Ce rapport prendra en compte tous les observations issues de l'atelier national.

**Tableau 1 - Liste de livrables, efforts et échéances**

Livrables	Effort Hommes/jours	Dates de réception
<b>L1</b> : Rapport de démarrage. Plan de travail, chronogramme et méthodologie pour l'analyse des impacts du changement climatique dans le bassin du Mono.	<b>2</b>	<b>Quinze (15) jours</b> après la réunion de cadrage
<b>L2</b> : Rapport intermédiaire. Synthèse des données collectées, analyse préliminaire des impacts climatiques et identification des lacunes.	<b>10</b>	<b>Quarante-cinq (45) jours</b> après la signature du contrat
<b>L3</b> : Rapport final. Résultats consolidés, méthodologies employées et recommandations stratégiques intégrant les observations de l'atelier national.	<b>08</b>	<b>Trente (30) jours</b> après la validation du livrable 2
<b>Total</b>	<b>20</b>	

### 8.2. Durée et Rémunération

La durée totale de la mission est estimée à **20 hommes/jour** répartis sur une période de trois (03) mois, selon le **Tableau 1**. Le paiement des honoraires sera effectué en trois tranches, comme suit :

**Tableau 2 - Modalités de paiement de la consultation**

Tranches	Conditions de paiements	Montant
<b>Tranche 1</b>	Validation du <b>Rapport de démarrage (L1)</b> par l'OSS	<b>20 %</b> du montant total du contrat
<b>Tranche 2</b>	Validation du <b>Rapport intermédiaire (L2)</b> par l'OSS.	<b>40%</b> du montant total du contrat
<b>Tranche 3</b>	Validation du <b>Rapport final (L3)</b> par l'OSS après intégration des observations de l'atelier national.	<b>40%</b> du montant total du contrat

**NB** : les délais réservés à la validation des livrables ne sont pas comptabilisés

## 9. PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre une offre technique et une offre financière.

### 9.1. Offre technique

L'offre technique doit inclure les éléments suivants :

- Une proposition technique (5 pages max) justifiant la qualification du(de la) consultant(e) à fournir un service de haute qualité dans les délais requis. Cette proposition devra inclure une brève compréhension de la mission assortie le cas échéant de commentaires et de suggestions, une méthodologie succincte, l'approche envisagée, ainsi qu'un plan de travail précisant les livrables et leur lien avec les modalités de paiement ;
- Un Curriculum Vitae (CV) démontrant le niveau de formation requis et l'expérience du(de la) candidat(e) dans des missions similaires et, ce conformément au modèle disponible sur le site de l'OSS : [[Modèle CV OSS](#)];
- Un tableau récapitulatif des références pertinentes en lien avec la mission du(de la) consultant(e) ;
- Toute autre référence jugée utile par le(la) candidat(e) ;
- Une déclaration sur l'honneur dûment remplie (Annexe 3).

### 9.2. Offre financière

L'offre financière devra inclure :

- Une fiche de soumission de l'offre financière conformément au formulaire en Annexe 1 ;
- Une ventilation du prix forfaitaire (exprimé en USD) précisant l'ensemble des coûts de la mission, y compris les frais remboursables et divers, conformément au formulaire en Annexe 2.

## 10. ÉVALUATION DES OFFRES

### 10.1. Evaluation technique

L'évaluation et la comparaison de l'offre technique se fera séparément et indépendamment de toute considération financière. Elle sera notée sur **100 points sur la base des critères mentionnés dans le tableau ci- dessous.**

Pour être éligible, l'offre technique du candidat doit obtenir **la note minimum de 70 sur 100.**



## 10.2. Evaluation financière

L'évaluation financière ne concernera que les offres des soumissionnaires retenus après l'évaluation technique.

Les notes des offres financières (Nf) seront calculées comme suit :

$Nf = 100 \times Fm/F$ , avec :

- Nf : Note financière du soumissionnaire
- Fm : Proposition financière la plus basse des offres retenues techniquement
- F : Proposition financière du soumissionnaire

## 10.3. Evaluation finale

Les offres seront classées en fonction de leur note globale (NG) selon la formule suivante :

$NG = [Nt \times (70\%)] + [Nf \times (30\%)]$

- NG : Note globale
- Nt : Note technique
- Nf : Note financière

Le choix du sera porté sur l'offre ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée.

**Tableau 3** - Barème de notation de l'offre technique

Éléments	Points
Diplôme : Minimum Bac+5 Master, diplôme d'Ingénieur ou Doctorat en climatologie, environnement, gestion des ressources naturelles ou domaine connexe.	20
Restitution analytique et reformulée d'une bonne compréhension de la mission, des responsabilités du(de la) consultant(e) et des objectifs de la mission.	10
Méthodologie de travail, incluant une approche claire et cohérente, structuration des étapes et adéquation avec les délais objectifs spécifiques et le contexte du projet et Plan de travail adapté au délai de la mission	20
Expérience confirmée dans l'intégration des stratégies de résilience et d'adaptation au changement climatique dans les projets de développement en Afrique de l'Ouest.	20
Références similaires (avoir au minimum 3 références de missions en lien avec l'analyse des impacts de la variabilité et du changement climatiques et/ la proposition de mesures de résilience et d'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest	30
<b>Total</b>	<b>100</b>

## 11. MODALITES DE SOUMISSION

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : [procurement@oss.org.tn](mailto:procurement@oss.org.tn) en mentionnant la référence : Recrutement d'un(e) Consultant(e) National(e) Spécialiste en Changement Climatique pour l'ADT du Bassin du fleuve Mono [AC/OSS/IREE\_Rapport\_Changement\_Climatique-IREE-MONO/260225-4] » dans l'objet du mail.

La date limite de la réception des offres est fixée au 16 mars 2025 à 23h59 (Heure de Tunis) et 22h59 (GMT).

## 12. ANNEXES

### Annexe 1. Fiche de soumission de la proposition financière

Offre adressée à (entité de passation de marché et d'élimination) :	
Date de l'offre financière :	
Numéro de référence du marché :	
Objet du marché :	

**Le prix total de notre offre est :** \_\_\_\_\_

Nous confirmons que les tarifs indiqués dans notre offre financière sont fixes et fermes pour la période de validité et ne feront l'objet d'aucune révision ou variation.

**Offre financière autorisée par :**

**Signature :** \_\_\_\_\_ **Nom** \_\_\_\_\_

**Position :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

**Autorisé pour et au nom de :**

**Le Consultant :** \_\_\_\_\_

Signature et cachet du représentant légal du  
Consultant



### Annexe 3. Modèle de déclaration sur l'honneur

Objet de l'appel d'offres : .....

Je, soussigné (nom et prénom) : .....

Nationalité : .....

Agissant en qualité de : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Inscrit au registre du commerce sous le n° .....le .....à.....

Matricule fiscal : .....

• **Déclare sur l'honneur :**

1. N'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit,
2. M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché,
3. M'engager dans le cas où mon offre est retenue, à respecter les procédures en vigueur à l'OSS et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître.

• **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration et dans les pièces fournies dans mon offre.

• **Certifie** que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque de l'OSS.

• **Reconnais** avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevés dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de ma candidature.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du représentant légal du  
Consultant